

# DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

## ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

<b>N° SIREN</b>	410162655
<b>Nom de l'organisme</b>	SYSTEMES OPERATIONNELS ET SERVICES EN INFORMATIQUE MEDICALE S.O.S.I.M
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Anthony BRAHITI
<b>Adresse postale</b>	2 RUE DU CHAMPS DU NOYER 25720 AVANNE AVENEY
<b>Pays</b>	FRANCE

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

<b>Nom du délégué</b>	Monsieur Anthony BRAHITI
<b>Date de prise de fonction</b>	25/05/2018
<b>Adresse postale</b>	2, rue du champ du noyer 25720 AVANNE-AVENEY
<b>Pays</b>	FRANCE

## COORDONNÉES PUBLIQUES

*Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.*

<b>Adresse postale publique</b>	2, rue du champ du noyer 25720 AVANNE-AVENEY FRANCE
<b>Ligne téléphonique dédiée</b>	0381517262
<b>Adresse électronique dédiée</b>	contact@sosim.fr
<b>URL de formulaire de contact dédiée</b>	<a href="http://sosim.fr/contact">http://sosim.fr/contact</a>

*Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.*

*En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>*